

Administrativ' Expert Services

СЕРВИС СОПРОВОЖДЕНИЯ, ПРЕДНАЗНАЧЕННЫЙ ИСКЛЮЧИТЕЛЬНО ДЛЯ РУССКОЯЗЫЧНЫХ ВО ФРАНЦИИ.

Siret 789 444 353 000 21

Siège : 142 route de la Garenne 63250 ARCONSAT



1. Conditions Générales de Vente (CGV) générales pour AES

Article 1 : Objet des CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des services proposés par AES Administrativ'Expert Services (ci-après "le Prestataire"), incluant les services à la carte, le Pack VIP, et les Master Class. Ces CGV définissent les droits et obligations du Prestataire et du Client (ci-après "le Client") dans le cadre de la fourniture de ces services. Des CGV spécifiques peuvent être appliquées à certains services (par exemple, les services à la carte, le Pack VIP ou les Master Class), et prévaudront sur les présentes CGV générales en cas de divergence.

Article 2 : Nature des Services

AES propose divers services, incluant :

- **Services à la carte** : Prestations ponctuelles ou limitées dans le temps (gestion de dossiers administratifs, rédaction de courriers, etc.).
- **Pack VIP** : Offre d'accompagnement global incluant plusieurs services sur une durée déterminée.
- **Master Class** : Formations en ligne sous forme de vidéos et documents téléchargeables.

Chaque service peut être soumis à des CGV spécifiques détaillant les particularités de la prestation.

Article 3 : Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à fournir les services demandés dans les règles de l'art et conformément aux normes professionnelles en vigueur. Il est précisé que l'obligation du Prestataire est une obligation de moyens et non de résultat, sauf mention contraire dans les CGV spécifiques.

Article 4 : Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir toutes les informations et documents nécessaires à l'exécution des prestations dans les délais convenus.
- S'assurer que les informations fournies sont exactes et complètes.
- Respecter les modalités de paiement convenues.

Article 5 : Tarification

Les prix des prestations sont fixés en fonction de la nature du service choisi :

- Les services à la carte sont tarifés selon le type de prestation, avec possibilité d'un devis personnalisé.
- Le Pack VIP est proposé sous forme d'un forfait.
- Les Master Class sont vendues sous forme d'accès à la formation en ligne.

Tous les prix sont indiqués en euros, TVA incluse. Les modalités de paiement spécifiques sont détaillées dans chaque CGV spécifique.

Article 6 : Paiement

Le paiement des services s'effectue dans les délais convenus lors de la commande. Le Prestataire se réserve le droit de suspendre la prestation en cas de non-paiement à l'échéance. Les modalités de paiement spécifiques (ex : prélèvement mensuel pour le Pack VIP, paiement unique pour les Master Class) sont précisées dans les CGV spécifiques.

Article 7 : Droit de Rétractation

Conformément à la législation en vigueur, le Client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la validation de la commande, sauf si la prestation a déjà été exécutée en totalité ou en partie avec l'accord du Client. Pour les services à la carte et le Pack VIP, si le Client souhaite que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, il doit renoncer expressément à ce droit.

Les conditions de rétractation spécifiques à chaque service sont précisées dans les CGV spécifiques.

Article 8 : Gestion des Documents et Protection des Données

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des données personnelles fournies par le Client, conformément au RGPD. Les documents fournis par le Client seront conservés uniquement pour la durée nécessaire à l'exécution des prestations, sauf disposition contraire dans les CGV spécifiques.

Article 9 : Modification et Résiliation des Services

Toute modification des services doit faire l'objet d'un accord écrit entre le Client et le Prestataire. Cette modification peut entraîner une révision du tarif initial.

Le Prestataire se réserve le droit de résilier un contrat en cas de non-respect des conditions de paiement ou de fourniture des documents par le Client.

Article 10 : Responsabilité

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des retards ou de la non-exécution des services en cas de force majeure, de manquements imputables au Client, ou de défaillances des tiers (administrations, services publics, etc.).

Article 11 : Résolution des Litiges

En cas de différend relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis à la compétence des tribunaux de Clermont-Ferrand.